

Table des matières

1	Transports: les nouveautés de la rentrée en Ile-de-France	1
2	Comment les mesures du budget vont jouer sur le pouvoir d'achat en 2019	3
3	L'avenir du prélèvement à la source discuté ce mardi à l'Élysée	4
4	Les banques s'engagent à plafonner les frais d'incident pour les plus fragiles	5
5	Casino dans la spirale infernale de l'endettement	7
6	L'assurance-chômage appelée à faire de nouvelles économies	8
7	Pauvreté, l'état d'urgence.....	10
8	Remaniement: le problème écolo de Macron	12
9	Accord de libre-échange en vue en Asie	14
10	Argentine : Macri annonce des mesures de rigueur pour endiguer la crise	15

La revue de presse est de retour ! Bonne lecture !

::: ILE-DE-FRANCE

BFM – 04/09/2018

1 Transports: les nouveautés de la rentrée en Ile-de-France



Ticket SMS, fin des travaux... Le début de cette nouvelle année scolaire est marqué par quelques changements dans les trains, les stations et sur les routes de la région.

En cette rentrée 2018, quelques nouveautés attendent les usagers des transports en commun en Ile-de-France. À commencer par la fin programmée du ticket papier, mais aussi la réouverture de certaines stations auparavant fermées pour travaux.

En cette rentrée, nombreux sont les Franciliens à avoir repris les transports en commun pour se rendre à l'école ou au travail. Et certains d'entre eux ont probablement remarqué quelques changements au cours de leur voyage. Il faut dire que ce début d'année scolaire s'accompagne de quelques nouveautés dans les stations, trains et sur les routes de la région. Tour d'horizon.

Fin programmée du ticket papier

Ce sera la principale révolution dans les transports en commun d'Ile-de-France: la fin programmée du ticket papier. Dans certains bus de grande couronne, [un simple message au 931100 permet déjà de recevoir un ticket SMS](#) à présenter au chauffeur. Coût de l'opération: 2 euros. Soit le prix d'un ticket

acheté à bord. L'expérimentation devrait durer un peu plus d'un an avant d'être éventuellement étendue à l'ensemble du réseau francilien.

De nouveaux portiques

La disparition du ticket est également en marche dans les trains. Près de 3000 bornes et portiques nouvelle génération vont être installés par la SNCF. Une manière de préparer l'arrivée du pass Navigo sur smartphone. Un dispositif qui est déjà fonctionnel dans les gares d'Asnières et de Pereire-Levallois.

Des travaux qui s'achèvent...

Cette rentrée marque par ailleurs la fin des travaux d'été sur le réseau. Ainsi, le RER [fonctionne à nouveau entre les stations La Défense et Nation sur la ligne A](#). Cette portion était fermée depuis le 21 août. Même chose sur la ligne 11 du métro où le trafic a repris entre Châtelet et Arts-et-Métiers, après une fermeture pour renouvellement des voies. Enfin, la station Chevaleret sur la ligne 6, inaccessible depuis le 2 juillet pour réfection des voies, a rouvert.

... et d'autres à venir

Le répit sera néanmoins de courte durée. En effet, de nouveaux travaux devraient débuter dès les vacances de la Toussaint. [Le Parisien](#) rappelle notamment que le RER A sera "entièrement interrompu" du 27 octobre au 1er novembre entre Noisy-le-Grand-Mont-d'Est et Torcy. Le Parc Disneyland Paris sera donc inaccessible via le RER pendant ces six jours.

Le RER B sera également fermé entre Mass-Palaiseau (Essonne) et Les Baconnets (Hauts-de-Seine) pour travaux du 1^{er} au 4 novembre.

Ouverture du T3 prolongé

Bonne nouvelle sur le tramway T3. Les travaux de prolongement de la ligne de la porte de la Chapelle à la porte d'Asnières sont terminés. Mais quelques derniers réglages doivent encore être effectués avant une ouverture prévue le 24 novembre prochain.

Sur les routes...

Le périphérique s'est fait une petite beauté cet été. 13% de sa surface, soit 4590 mètres, ont été traités pour boucher les nids-de-poule et remplacer la chaussée par des revêtements antibruit, note [Le Parisien](#). Des travaux doivent néanmoins encore se poursuivre cette semaine.

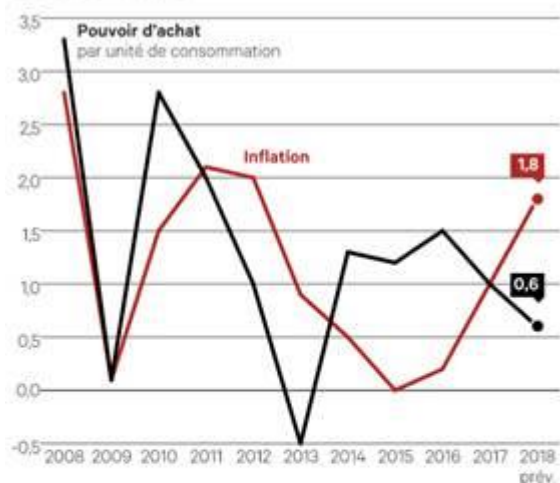
Invitée ce lundi matin sur [France Bleu](#), la présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, a annoncé que "la bande d'arrêt d'urgence de l'A12 entre Roquencourt et Saint-Quentin-en-Yvelines" sera réservée aux bus, taxis et VTC. "On fera la même chose en décembre sur l'A3 pour plus de fluidité et moins d'embouteillages", a-t-elle ajouté, espérant à l'avenir réserver également "ces voies d'arrêt d'urgence au covoiturage".

Vidéo : <https://www.bfmtv.com/societe/transports-les-nouveautes-de-la-rentree-en-ile-de-france-1516734.html>

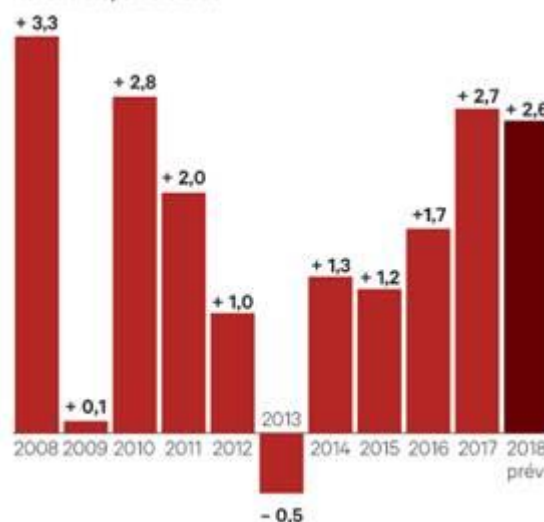
∴ ÉCONOMIE

2 Comment les mesures du budget vont jouer sur le pouvoir d'achat en 2019

Le retour de l'inflation grignote le pouvoir d'achat
Evolution annuelle, en %



Revenu disponible brut



LES ÉCHOS // SOURCE : INSEE // PHOTO : OLI

Malgré les mesures de désindexation prévues dans le budget 2019, le pouvoir d'achat global des ménages ne devrait pas reculer l'an prochain. Mais certaines catégories, comme les retraités, verront le leur baisser.

Après avoir plombé en partie le quinquennat de François Hollande, le sujet du pouvoir d'achat revient avec fracas sur le devant de la scène. Le grand changement de cette rentrée, c'est que, « *après trois années d'inflation nulle, ce qui constitue une situation unique depuis l'après-guerre, le coût de la vie s'est remis à grimper sur un rythme de 2 % et que les entreprises n'ont pas encore ajusté leur politique salariale* », comme l'explique Alain Trannoy, professeur d'économie à l'Université d'Aix-Marseille.

Alors que le salaire mensuel de base progresse à un rythme de 1,5 % par an, **les prix ont en effet grimpé de 2,3 %** au cours des douze derniers mois, une hausse qui s'explique largement par le mini-choc pétrolier. Le baril d'or noir a pris 50 % en un an. Mais les décisions du gouvernement n'ont rien arrangé. Au premier trimestre 2018, **la hausse de la CSG** et des différentes taxes a grevé le budget des ménages, **ce qui a pesé sur la croissance**. Grâce à la suppression des cotisations maladie et chômage pour les salariés, le pouvoir d'achat devrait quand même progresser de 0,6 % cette année, selon l'Insee. Qu'en sera-t-il l'an prochain ?

Vers un effet globalement neutre en 2019

« *Pris dans leur ensemble, les ménages ne seraient pas tellement impactés par les mesures du budget 2019* », juge Eric Heyer, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Certains ménages vont y gagner, d'autres vont y perdre. « *Les efforts seront d'abord supportés par les ménages inactifs, comme les retraités, qui eux, verront leur pouvoir d'achat reculer* », pointe-t-il. Avec une inflation attendue à 1,5 % l'an prochain, si les pensions sont revalorisées de seulement 0,3 %, la perte de pouvoir d'achat des retraités sera conséquente. Certes, les allocations familiales et les allocations logements augmenteront moins vite que l'inflation, ce qui pèsera sur les classes moyennes.

Mais, « *la suppression des cotisations sur les heures supplémentaires sera favorable aux classes moyennes inférieures* », fait-il valoir. Ceux dont le salaire est compris entre 1.300 euros mensuels et 1.800 euros en profiteront, souligne l'économiste.

Au total, les mesures du budget 2019 seraient à peu près neutres sur le pouvoir d'achat global des ménages **bien que toute une série de décisions leur soient défavorables**. Le point d'indice gelé pour les fonctionnaires, la nouvelle hausse des taxes sur l'énergie (+ 5 centimes par litre de gazole) et le tabac **auront des effets négatifs sur le pouvoir d'achat**. Mais la revalorisation des minima sociaux, la hausse de la prime d'activité et la seconde étape de la suppression de la taxe d'habitation (pour 3 milliards d'euros) joueront dans l'autre sens. Et surtout, avec la suppression complète des cotisations maladie et chômage au 1^{er} octobre 2018, « *les décisions des lois de finances des deux premières années du quinquennat d'Emmanuel Macron devraient avoir un effet positif sur le pouvoir d'achat des ménages* », souligne Eric Heyer.

Confiance des ménages en berne

« *Tout le scénario du gouvernement repose sur le fait que la suppression des cotisations maladie et chômage au 1^{er} octobre créera un choc psychologique positif. Mais en désindexant certaines prestations sociales alors que l'inflation est au-dessus de 2 % aujourd'hui, il n'est pas impossible que le ressort de la consommation se casse* », avertit Olivier Passet, économiste chez Xerfi. Une crainte que partage Alain Trannoy. Pour lui, depuis quelques mois, « *la confiance des ménages s'est dissipée. La suppression en deux temps des cotisations maladie et chômage a été une erreur de pilotage macroéconomique* », tranche-t-il. Dans ces conditions, on comprend **les attermoissements de l'exécutif sur le prélèvement à la source** qui pourrait constituer un autre choc psychologique, négatif cette fois.

Les cotisations pour les retraites complémentaires vont augmenter en janvier //

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0302199108396-les-cotisations-pour-les-retraites-complementaires-vont-augmenter-en-janvier-2201883.php>

Retraite complémentaire : le sport professionnel lourdement mis à contribution //

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0302199997680-retraite-complementaire-le-sport-professionnel-lourdement-mis-a-contribution-2201904.php>

Les salaires des cadres enregistrent leur plus forte hausse depuis six ans //

<https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/0302198490613-les-salaires-des-cadres-enregistrent-leur-plus-forte-hausse-depuis-six-ans-2201770.php>

Guillaume de Calignon

LE FIGARO – 04/09/2018

3 L'avenir du prélèvement à la source discuté ce mardi à l'Élysée



VIDÉO - Emmanuel Macron, le premier ministre Édouard Philippe et Gérard Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, pourraient décider du sort de cette réforme controversée.

L'avenir du prélèvement à la source pourrait se décider ce mardi. Le président de la République, Emmanuel Macron, organise en fin de matinée une réunion à l'Élysée avec le premier ministre Édouard Philippe et Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics. Ce dernier, en charge du dossier, aura la tâche complexe de convaincre le couple exécutif de lancer cette réforme de plus en plus controversée, alors même qu'elle semble n'avoir jamais été aussi **proche d'un abandon**.

Ce «big bang» fiscal pose en effet **une série de problèmes techniques et politiques**, dont certains semblent insolubles. Lundi, lors d'un déplacement en Mayenne, devant des élus, Emmanuel Macron s'en est inquiété. D'après lui, une mise en œuvre ratée de cette réforme pourrait «brûler un capital politique». Le président estime que «ceux qui le poussent» à le faire «ne seront pas là» pour le défendre en cas de problème. «Imaginez qu'il y ait 100.000 bugs?», a-t-il lancé. Le chef de l'État aurait à ce titre évoqué la généralisation de la mensualisation comme «une des portes de sortie», selon certains participants. Emmanuel Macron avait déjà semé le doute la semaine dernière depuis Helsinki en affirmant avoir «besoin d'une série de réponses très précises et d'être sûr de ce que nos concitoyens vivront le jour où on le mettra en place, si on le met en place».

Gérald Darmanin a lui-même reconnu qu'il était possible que la réforme soit stoppée. «Est-ce que techniquement on est prêts? Oui, on est prêts. Est-ce que psychologiquement les Français sont prêts? C'est une question à laquelle collectivement nous devons répondre», avait-il affirmé samedi. «Il m'appartient d'apporter des réponses claires». Interrogée ce matin sur Radio Classique, la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, Delphine Gény-Stephann, a souligné que pour cette «réforme de modernisation importante, il y a des explications qui doivent être données». D'après elle, la réunion de ce mardi est un «point d'étape». Selon une source gouvernementale, il n'est d'ailleurs «pas sûr» qu'elle «soit décisionnelle».

Lancée sous le quinquennat précédent, la réforme, qui va concerner près de 38 millions de foyers fiscaux, a déjà été retardée d'un an par l'exécutif en raison de problèmes techniques. Ce mardi, elle pourrait donc bien l'être à nouveau. L'exécutif doit en tout cas se décider rapidement. En principe, Bercy peut faire marche arrière jusqu'au dernier moment. Mais après le 15 septembre, cela sera plus compliqué: c'est en effet la date butoir pour que les contribuables décident de leur taux de prélèvement. La décision de ce mardi sera «lourde de conséquences», a prévenu le syndicat Solidaires finances publiques, hostile à la réforme, mais également critique sur un report au vu des «délais très courts». Avant de mettre en garde le gouvernement: «la future décision ne doit être prise que dans l'intérêt général et pas sous la pression de lobbies».

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/conjoncture/2018/09/03/20002-20180903ARTFIG00323-l-avenir-du-prelevement-a-la-source-discute-ce-mardi-a-l-elysee.php>

Antoine Garbay

::: ENTREPRISES

LE PARISIEN – 04/09/2018

4 Les banques s'engagent à plafonner les frais d'incident pour les plus fragiles



Le ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire a annoncé lundi soir que le secteur bancaire français

s'était engagé à plafonner à 200 euros par an les frais d'incident pour les publics fragiles.

Bruno Le Maire, ministre de l'économie, a annoncé un accord avec le secteur bancaire français ce lundi. L'Afub juge ce geste très insuffisant.

La mesure était très attendue. Bruno Le maire, ministre de l'Economie, a annoncé ce lundi soir un accord avec le secteur bancaire. « Pour les personnes les plus fragiles, celles qui ont accès à cette offre (spécifique), les frais d'incident bancaire ne pourront plus dépasser 20 euros par mois et 200 euros par an », a déclaré Bruno Le Maire, à l'issue d'une rencontre avec les représentants de la Fédération bancaire française.

En outre, les banques françaises ont promis de promouvoir davantage l'offre bancaire « spécifique », réservée aux clients en difficulté financière, dont le nombre de bénéficiaires doit progresser de 30 % en 2019, soit 130.000 personnes en plus a aussi annoncé le ministre.

Créée en 2014, par le législateur, cette offre « spécifique » à 3 € par mois est censée limiter les frais d'incident de paiement. Les services de base y sont listés par décret : tenue d'un compte courant, carte à autorisation systématique, deux chèques de banque par mois, RIB, frais pour intervention, etc.

Offre spécifique pas assez valorisée par les banques

Mais quatre ans après son lancement, cette offre ne profite en fin de compte qu'à 375 000 clients bancaires fragiles, soit à peine plus de 10 % des personnes éligibles. « C'est trop peu », avait jugé dimanche Bruno Le Maire dans un entretien télévisé.

L'engagement des banques à promouvoir cette offre et leurs efforts visant à augmenter le nombre de bénéficiaires sera « vérifié et si jamais nous ne devons pas parvenir aux résultats que j'ai indiqués, nous en tirerions les conséquences législatives », a mis en garde le ministre.

D'autres travaux de réflexion sont également programmés durant le premier semestre 2019, afin par exemple d'éviter certains problèmes de double facturation des rejets de prélèvement et toute autre situation d'accumulation d'incidents en cascade.

« L'ensemble des banques françaises prennent de bonne foi » ces engagements, a assuré Laurent Mignon, le patron de la Fédération bancaire française. « Les banques partagent l'ambition du ministre d'une augmentation très significative du nombre de nouvelles souscriptions de l'offre spécifique. Dans cet objectif, les banques s'engagent à contacter individuellement chaque client éligible », a fait savoir la FBF dans un communiqué.

« Dans une optique de prévention des incidents de paiement » les établissements bancaires « feront la promotion systématique, au moins une fois par an » des services d'information et de prévention auprès de leurs clients, a aussi promis la FBF.

Les usagers des banques dénoncent un poker menteur

Le hic c'est que pas moins d'un Français sur quatre paie des frais à leurs banques à la suite d'incidents de paiement plus ou moins réguliers [selon une enquête révélée dans nos colonnes le 31 juillet dernier](#). En clair, une frange importante de la population française se débat avec sa banque.

« Avec cet accord, on est loin de protéger le plus grand nombre » fulmine Serge Maître, porte-parole de l'Afub, l'association des usagers des banques, qui a participé à la concertation entre Bercy et le secteur bancaire. « C'est très décevant. A l'origine Bruno Le Maire avait demandé un rapport, marquant sa volonté de réguler un phénomène inique. Il n'en a pas tenu compte et s'en remet à la bonne volonté des

banques... mais celles-ci n'ont jamais entendu les appels à modération jusqu'à présent », s'alarme le représentant des consommateurs.

Le défenseur des usagers des banques redoute un effet pervers de cet accord en trompe-l'œil qui, selon lui, évite de s'attaquer au fond du problème. « C'est un poker menteur. En vérité, pour assainir la tarification, il faudrait que le gouvernement détermine le coût réel des prestations des banques. »

Ronan Tésorière

L'OPINION – 04/09/2018

5 Casino dans la spirale infernale de l'endettement



Jean-Charles Naouri, le patron de Casino.

Attaqué en Bourse, Casino a vu sa capitalisation boursière chuter en dessous de 3 milliards d'euros. Le propriétaire de Monoprix ne parvient pas à convaincre de sa capacité à se désendetter

Le financier américain Carson Block a relancé la spéculation contre Casino vendredi dernier. Il n'a fait qu'amplifier la faiblesse récurrente de l'action dont la valeur a fondu de près de moitié depuis le début de l'année. L'abaissement de la note de la dette du groupe par l'agence S&P Global Ratings n'arrange rien.

Jean-Charles Naouri contre Carson Block, le retour. Le financier américain a réussi à pourrir la rentrée boursière de Casino. Dans un tweet publié vendredi, sa société Muddy Waters a pointé l'absence de publication des comptes de Casino Finance, l'une des filiales du distributeur. Ce fut le mince prétexte à un nouveau matraquage de l'action, dont la valeur a fondu de 18 % en quatre séances et de près de 50 % depuis le début de l'année.

Réuni à la veille du week-end, le conseil d'administration du distributeur a dénoncé les « attaques spéculatives répétées » dont fait l'objet le titre, après une première offensive dévastatrice [de Muddy Waters fin 2015](#). Le problème est que les précisions apportées dans la foulée n'ont pas rasséréner les investisseurs. La trésorerie de Casino Finance s'établissait à 801 millions d'euros fin juin, celle de l'ensemble des du périmètre français atteignait 2,1 milliards d'euros, a précisé le groupe.

Résilience opérationnelle. Ces chiffres, doublés d'un communiqué réaffirmant « les objectifs de profitabilité et de désendettement » de Casino ainsi que sa « résilience opérationnelle, sa solidité financière et des ressources immédiatement disponibles non reflétées dans le cours de Bourse » n'ont pas déclenché de sursaut sur le marché parisien. Les vendeurs à découvert qui parient sur la baisse du titre, se tiennent en rang serré : le tiers du flottant de Casino ferait l'objet de prêts de titres permettant de financer ces opérations spéculatives. « C'est l'action la plus "shortée" aujourd'hui », confirme un analyste.

Certes, la distribution est particulièrement secouée. Le secteur est [complètement disrupté par les géants du net](#), qui captent l'essentiel de la valeur boursière. Les acteurs « classiques » en pleine adaptation sont boudés par les gérants de fonds. Bien diversifié tant en formats qu'en enseignes, Casino affiche

pourtant une croissance organique supérieure à celle de Carrefour ou Auchan, mais il paie très cher le niveau de sa dette et de celle de sa holding de contrôle Rallye.

« Depuis plus de deux ans, le niveau d'endettement de Casino était supérieur à nos objectifs pour le niveau de note précédent. Cela étant, au-delà de ces problématiques de dette, Casino a enregistré une bonne performance opérationnelle au premier semestre, confirme Mickaël Vidal, analyste-crédit chez S&P Global Ratings qui vient de réduire sa notation à BB. Mais, poursuit-il, « la décision d'abaisser la note reflète également la détérioration de la liquidité au niveau de Rallye. Des emprunts arrivent à échéance d'ici à mars 2019 pour un total d'environ 1 milliard d'euros, alors que la valeur de l'endettement de Rallye est supérieure à celle de sa participation dans Casino. »

Epée de Damoclès. Pour faire face à ces remboursements, la holding dispose de 1,7 milliard d'euros de lignes de crédit, mais l'essentiel de cette somme (1,4 milliard) est gagé sur des actions Casino, ce que Muddy Waters n'ignore évidemment pas. Pour chaque euro tiré, Rallye doit mettre en garantie l'équivalent de 1,30 euro d'action Casino, soit un taux de 130 % du notional. Le plongeon boursier de la maison-mère de Monoprix est donc une épée de Damoclès pour Rallye. Ses 56 millions d'actions Casino ne valent plus que 1,5 milliard d'euros alors que la dette nette de Rallye tourne autour de 2,8 milliards. « On parle de loan to value négatif. C'est tenable tant que le service de la dette est assuré, ce que permettent les dividendes versés par Casino à sa maison-mère. C'est beaucoup plus problématique lorsqu'il faut rembourser le capital, » abonde un autre analyste.

Pour alléger la pression, Casino a déjà procédé à une série de cessions, se défaisant de ses filiales en Pologne, à Taïwan, au Vietnam notamment. Des actifs immobiliers – valorisés 3,9 milliards d'euros dans ses comptes – devraient constituer l'essentiel du nouveau plan de 1,5 milliard récemment annoncé. Le brésilien Via Verajo figure aussi sur la liste des actifs à vendre, mais son cours de Bourse rechute depuis le printemps. Le propriétaire de Leader Price est aussi prêt à ouvrir le capital de Green Yellow, sa filiale énergétique...

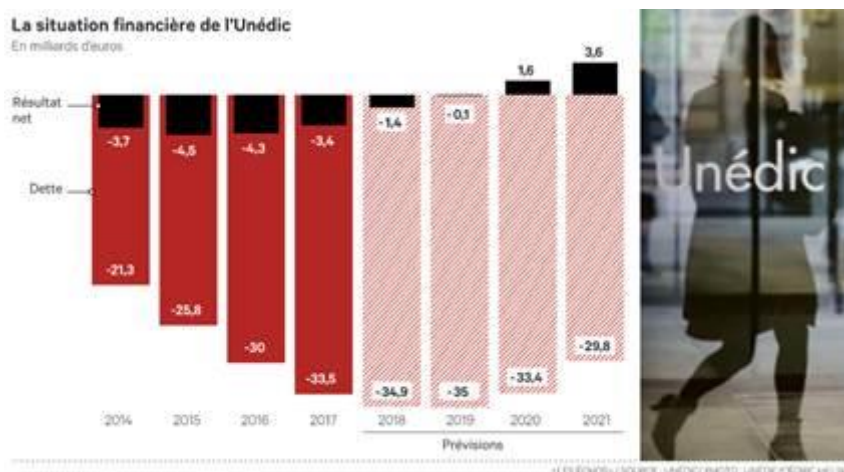
Il ne manque pas d'atouts mais la spirale spéculative qui fait chuter son cours est un poison. Quant à la cascade de holdings qui a permis à Jean-Charles Naouri de se constituer un petit empire, elle devient une contrainte : à tous les étages, des actionnaires minoritaires réclament leur part des dividendes qui remontent de Casino. Le marché attend du brillant inspecteur des finances qu'il trouve la solution pour sortir du piège qu'il s'est lui-même tendu.

Muriel Motte

::: SOCIAL

LES ECHOS – 04/09/2018

6 L'assurance-chômage appelée à faire de nouvelles économies



Selon les partenaires sociaux, l'exécutif viserait une fourchette de 800 millions à 1 milliard d'euros d'économies par an dans les dépenses de l'Unédic.

« *Aucun tabou* ». Intervenant ce dimanche lors du « Grand Jury RTL/Le Figaro/LCI », Muriel Pénicaud a confirmé que le gouvernement ne s'interdisait rien pour [la prochaine réforme de l'assurance-chômage](#). Réduction de la durée d'indemnisation, dégressivité du montant versé, limitation dans le temps des règles de cumul allocations/revenus du travail : tout est sur la table. Ce faisant, la ministre du Travail n'a fait que raviver les craintes des partenaires sociaux qu'au-delà des objectifs politiques affichés - lutte contre la précarité et meilleur retour à l'emploi - ce soit le prisme budgétaire qui domine.

Leurs craintes sont d'autant plus prégnantes que circule une fourchette d'économies que l'exécutif souhaiterait atteindre avec la réforme : entre 800 millions et 1 milliard d'euros. Cette fourchette - non confirmée officiellement - a été évoquée vendredi lors d'une réunion du groupe politique paritaire de l'Unédic, qui réunit les cinq organisations syndicales et les trois organisations patronales qui gèrent le régime d'assurance-chômage. Pour rappel, ces mêmes partenaires sociaux ont acté un montant d'économies équivalent avec la [dernière convention Unédic, conclue mi-2017](#).

Moindre mal

« *Un milliard, c'est un moindre mal* », estime Jean-François Foucard, pour la CGC. « *Une fois de plus, on prend le problème à l'envers* », note Jean-Michel Pottier pour la CPME. « *Nous sommes d'accord pour négocier* », a déclaré pour sa part au « Monde » Laurent Berger, le numéro un de la CFDT, mais pas question « *de faire moins sur l'indemnisation des demandeurs d'emploi que ce qui est fait aujourd'hui* ». « *Si la logique est purement budgétaire, ce sera « niet »* », a-t-il ajouté.

A défaut d'en être le fil directeur, les questions de gros sous seront bien une composante structurante de la réforme. « *Une attention particulière devra porter sur la soutenabilité financière du régime au regard de son endettement important* », a posé Edouard Philippe dans son courrier invitant syndicats et patronat à [ouvrir les réunions bilatérales](#) en compagnie de Muriel Pénicaud et d'Agnès Buzyn, la ministre de la Santé.

L'Unédic prévoit de [retrouver l'équilibre l'année prochaine](#), et de dégager plus de 5 milliards d'excédents en 2020 et 2021. De quoi commencer à dégonfler sa dette qui se monte à 35 milliards. Un milliard d'euros d'économies supplémentaires accélérerait le désendettement. Reste à savoir ce que l'on compte, d'autant que tout n'est pas encore arbitré.

A minima, la réforme ne doit pas dégrader les comptes de l'Unédic. Dans cette optique, il faut trouver 800 millions d'économies dans les prestations pour compenser la prise en charge des démissionnaires et des indépendants sous condition comme le prévoit la loi « Avenir professionnel » et une partie de l'ASS, [l'allocation versée aux chômeurs en fin de droits comme il en est question](#), selon nos informations. Si l'objectif est d'améliorer les comptes de l'Unédic, alors il faudra aller bien au-delà. Certains avancent une amélioration visée - en net - de l'ordre de 2 milliards...

Lettre de cadrage : concertation à partir du 17 septembre

Réunis vendredi dernier, les partenaires sociaux qui gèrent l'Unédic ont arrêté leur propre calendrier pour la phase de diagnostic initiale. Au lieu de quatre réunions comme le leur proposait le ministère du Travail, ils ont conclu pour trois (7, 11 et 12 septembre), suivie d'une séance de synthèse le 14. Syndicats et patronat ont aussi refusé que ces réunions soient pilotées par France Stratégie. L'organisme de prospective rattaché à Matignon interviendra donc en support comme la DGEFP, la Dares, Pôle emploi ou le Trésor.

Ce n'est qu'à partir du 17 septembre que démarrera la phase de concertation avec le ministère - probablement sous forme multilatérale - durant laquelle celui-ci dévoilera ses orientations et ses objectifs d'économies. La lettre de cadrage sera arrêtée dans la foulée. Les partenaires sociaux décideront alors de s'en saisir pour négocier, ou non.

LE MONDE – 04/09/2018

7 Pauvreté, l'état d'urgence

Mal-logement, chômage... La pauvreté frappe 13 % des Français et 19,1 % des moins de 18 ans. Le plan d'action du gouvernement, attendu mi-septembre, risque de ne pas suffire pour enrayer les « inégalités de destin ».

Il appelle cela la « *scoumoune* ». « *La dèche, quoi* », précise Damien Moreau, la petite vingtaine, le ton gouguenard. « *La panade, la mierda, la super-glu des galères*. » Rasé de près, il enfourche son vélo pour rejoindre l'ami avec qui il partage un studio, près de Paris. Depuis qu'il a décroché de son BTS vente, il alterne inactivité et petits boulots. « *Des jobs de livreur en autoentrepreneur, des contrats courts*. »

Les bons mois, il tourne autour de 1 100 euros. Les autres, il « *bidouille* ». « *Je fais gaffe à tout. Je repère les plans gratuits pour sortir quand même avec les copains : on me prend pour un écolo radin, un militant de la décroissance*, sourit-il. *J'aime autant, ça sonne plus chic que pauvre. Même si j'ai l'habitude : la scoumoune, je suis né dedans, et mes parents, tous deux au chômage, aussi*. »

Emmanuel Macron, lui, appelle cela les « *inégalités de destin* ». « *Selon l'endroit où vous êtes né, la famille où vous avez grandi, votre destin est le plus souvent scellé* », déclarait-il le 9 juillet, pour défendre son ambitieux plan antipauvreté. Celui-ci était attendu cet été, dans la foulée des concertations entamées fin 2017 par le délégué interministériel dédié au sujet, Olivier Noblecourt. Il sera finalement présenté mi-septembre.

Distribution de petits-déjeuners gratuits dans les écoles, allongement de la période obligatoire de formation de 16 à 18 ans ou, encore, versement unique des allocations... Si les pistes évoquées sont jugées prometteuses par les associations, certaines redoutent néanmoins que les moyens dégagés ne soient pas à la hauteur.

Car les signaux envoyés par l'exécutif sont ambigus. En juin, le président a qualifié de « *pognon de dingue* » les sommes consacrées aux minima sociaux. Si le minimum vieillesse (833 euros) sera revalorisé de 35 euros en 2019 et 2020, les allocations familiales, APL et pensions progresseront de 0,3 % seulement sur ces deux années, soit moins que l'inflation. Sera-t-il possible de renforcer la lutte contre la pauvreté tout en serrant la vis sur certaines prestations ?

Délicat, lorsqu'on mesure l'ampleur du problème. « *La pauvreté est un phénomène complexe et multidimensionnel* », explique Louis Maurin, président de l'Observatoire des inégalités. Son estimation la plus courante est le taux de pauvreté monétaire, exprimant la part d'individus vivant avec moins de 60 % du revenu médian (après redistribution), soit 1 015 euros mensuels pour une personne seule.

« Des mutations profondes »

En 2007, 13,1 % des Français étaient dans cette situation, selon [Eurostat](#). Après un pic à 14,1 % en 2012, pendant la crise, ce taux est retombé à 13,6 % en 2016. C'est plus qu'en Finlande (11,6 %) et au Danemark (11,9 %). Mais moins qu'en Allemagne, où le taux de pauvreté est passé de 15,2 % à 16,5 % entre 2007 et 2016, ainsi qu'en Italie (19,5 % à 20,6 %) et dans la zone euro (16,1 % à 17,4 %). « *Le système de redistribution français a plutôt bien joué son rôle d'amortisseur pendant la récession* », souligne Yannick L'Horty, économiste à l'université de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne).

Mais la pauvreté ne se mesure pas seulement en termes de revenus. Elle se traduit aussi par un accès limité à la santé et à la culture, une alimentation moins bonne ou, encore, le mal-logement, qui touche 4 millions de personnes en France, selon la Fondation Abbé-Pierre. Pour évaluer ces privations, l'Insee

parle de « *pauvreté en conditions de vie* », recensant les ménages confrontés à un certain nombre de difficultés en matière d'habitation, paiements, contraintes budgétaires. Son niveau est proche de celui de la pauvreté monétaire, mais elle ne concerne pas exactement les mêmes personnes. « *En outre, la relative stabilité du taux de pauvreté monétaire depuis les années 1980, autour de 14 %, masque des mutations profondes* », explique Julien Damon, sociologue et professeur à Sciences Po.

A l'issue de la seconde guerre mondiale, les pauvres étaient essentiellement des personnes âgées. Au fil des décennies, ces dernières ont été mieux couvertes par les régimes de retraite, et les difficultés se sont concentrées sur les plus jeunes, en particulier ceux qui étaient peu qualifiés et sans emploi. De plus, le profil des familles précaires a changé : en 2000, le nombre de foyers monoparentaux en difficulté a dépassé celui des familles nombreuses. « *La part de personnes d'origine étrangère parmi les bas revenus est également plus importante qu'autrefois* », ajoute M. Damon.

Ces évolutions dessinent les principaux ressorts de la pauvreté : chômage, origine sociale, niveau d'éducation, auxquels s'ajoute le poids des déterminismes. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), six générations, soit 180 ans, sont nécessaires pour que les descendants d'une famille en bas de l'échelle des revenus atteignent le revenu moyen. « *En France, dans la plupart des cas, on est pauvre parce qu'on naît pauvre* », résume Yannick L'Horty.

Emmanuel Macron fait donc le bon constat lorsqu'il évoque les « *inégalités de destin* ». Les raisons pour lesquelles notre pays peine à les éradiquer tiennent en partie au système bâti dans l'après-guerre autour de la Sécurité sociale. A l'époque, le risque d'exclusion lié aux pertes d'emploi n'a pas été suffisamment pris en compte. « *On l'a compris avec violence dans les années 1980, après l'apparition du chômage de masse* », rappelle Nicolas Duvoux, sociologue à l'université Paris-VIII et membre de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES). Le revenu minimum d'insertion (RMI) fut créé en 1988 pour tenter d'y faire face, remplacé vingt ans plus tard par le revenu de solidarité active (RSA), tous deux étant censés encourager le retour à l'emploi.

Au fil des réformes, notre système est devenu complexe. Peut-être trop : faute de s'y retrouver dans le maquis des aides, un tiers des bénéficiaires potentiels ne demandent pas celles auxquelles ils ont droit. Est-il trop coûteux ? Selon [une étude](#) de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publiée en juin, le montant des prestations sociales s'élevait à 32,1 % du PIB en 2016, contre 27,5 % dans l'Union européenne. Dans le détail, plus de 80 % de ces sommes sont dédiées à la santé et à la vieillesse.

Poches d'exclusion

L'effort consacré à la seule lutte contre la pauvreté et l'exclusion se chiffre autour de 1,8 % à 2,6 % du PIB, selon le périmètre considéré, note l'étude de la DREES. Soit 40,5 à 57 milliards d'euros, dont 10,9 milliards pour le RSA socle, 3,2 milliards pour le minimum vieillesse et 2,9 milliards pour les allocations familiales allouées aux foyers pauvres. « *Quand on sait que 10 % de la population est couverte par ces aides, ce n'est pas si coûteux* », estime Jean-Luc Outin, chercheur à Paris-I, membre de l'ONPES. Tout en rappelant que sans ces transferts sociaux, le taux de pauvreté en France ne serait pas de 13,6 %, mais de 23,6 %. Pas si mal.

Malgré tout, les poches d'exclusion persistent. Notre système couvre insuffisamment les jeunes entrant sur le marché de l'emploi sans diplôme. Notre école, en amont, peine à enrayer la reproduction de la pauvreté. Nos formations pour adultes, en aval, échouent à réinsérer ceux trop éloignés du marché du travail. « *Pour bien faire et combattre le problème à la racine, il faut agir sur tous ces fronts en parallèle* », résume M. Maurin.

Sans oublier le chômage, principale machine à fabriquer l'exclusion. Selon l'OCDE, le taux de pauvreté français serait divisé par deux si dans toutes les familles, l'un au moins des adultes avait un travail. Dès lors, la France a-t-elle intérêt à se rapprocher du modèle britannique, qui inclut plus de personnes dans l'emploi, quitte à leur fournir des boulots précaires ? « *Nous constatons tous les jours que les postes à temps partiel sont insuffisants pour tirer les familles fragiles de la pauvreté* », témoigne Sonia Serra, militante au Secours populaire.

8 Remaniement: le problème écolo de Macron



Confronté depuis une semaine à la nécessité de trouver un remplaçant à Nicolas Hulot, Emmanuel Macron s'est retrouvé bien seul, coincé entre l'ancien monde, avec lequel il a rompu, et le nouveau, encore peu expérimenté

Emmanuel Macron doit finaliser mardi le remaniement rendu nécessaire par la démission fracassante de Nicolas Hulot il y a une semaine. La journée sera également marquée par une réunion au sommet sur le prélèvement à la source. Deux sujets sur lesquels il a refusé de s'exprimer lundi en Mayenne, où il assistait à la rentrée scolaire.

Aurait-on atteint, en cette rentrée 2018, les limites du dégaisme ? [La recherche d'un remplaçant à Nicolas Hulot](#), qui a pris des allures de mission impossible depuis une semaine, révèle une situation inédite sous la V^e République : à l'heure de nommer un successeur au ministre de la Transition écologique et solidaire, Emmanuel Macron, seul comme jamais, a pu compter sur les doigts de la main ces derniers jours les personnalités susceptibles de rejoindre son gouvernement pour y incarner la cause écologiste.

«Il a été élu sur le dégaisme, analyse l'un de ses soutiens, membre de La République en marche. Résultat : le vieux monde a dégagé, et le nouveau monde n'a pas encore éclos». Une aporie qui n'a pas échappé à ses adversaires politiques. «Macron est l'homme de la rupture mais il est aussi l'homme qui subit la rupture», ironise un ancien ministre socialiste.

[L'appel à Dany Cohn-Bendit](#), mis en scène le week-end dernier, a permis au Président de montrer qu'il avait sous la main une alternative à Nicolas Hulot. Un potentiel ministre de l'Écologie, à l'aura équivalente à celle de l'ancien président de la fondation Ushuaïa. Mais ce pas de deux très médiatisé avec l'ex-élu franco-allemand (les deux hommes se sont parlé longuement au téléphone samedi, puis Emmanuel Macron a reçu Dany Cohn-Bendit et son compère Romain Goupil à l'Élysée dimanche soir) ne visait pas à convaincre l'ancien eurodéputé, supporter d'Emmanuel Macron en 2017, d'entrer au gouvernement. «C'était surtout un effet de com'», relativise un proche de «Dany». «Je tiens beaucoup à ta liberté», a ainsi répété le Président à son interlocuteur dimanche soir. Manière de lui signifier qu'il la perdrait inmanquablement s'il devenait ministre. Donc moyen le plus efficace de le dissuader, si jamais il était tenté...

Hypothèque. Une fois l'hypothèque Cohn-Bendit levée, les noms qui ont circulé pour remplacer Nicolas Hulot (Pascal Canfin, ancien ministre délégué au Développement de François Hollande, président du

WWF ; Chantal Jouanno, ex-secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie de Nicolas Sarkozy, retirée de la politique depuis un an ; Ségolène Royal, ex-ministre de l'Environnement de François Hollande...) appartiennent tous, à des degrés divers, à ce que l'on appelle, chez LREM, l'ancien monde. Or «Macron est obligé d'assumer le dégagisme qui a été le ressort le plus puissant de son élection», estime l'un de ses soutiens.

Au sein de la Macronie, cependant, personne n'a encore pris le leadership sur les questions environnementales. En commission du développement durable, à l'Assemblée nationale, des élus LREM comme Barbara Pompili (ex-secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité sous François Hollande mais ralliée avant le premier tour de la présidentielle), François-Michel Lambert ou Matthieu Orphelin – outre que ces deux primo-députés sont proches de Nicolas Hulot – n'ont guère eu l'opportunité, en quinze mois, de s'imposer. «Ils n'ont pas réussi à créer une dynamique favorable à l'écologie au sein du groupe», juge Daniel Boy, directeur de recherche émérite au Cevipof, spécialiste de l'écologie politique. «Pour devenir une référence sur un sujet en politique, il faut vingt ans», estime un ancien ministre.

«Assez peu de gens, aujourd'hui, utilisent l'écologie pour se propulser en politique, comme ont pu le faire, il y a quelques années, une Nathalie Kosciusko-Morizet, une Chantal Jouanno ou même une Ségolène Royal», note par ailleurs Géraud Guibert, président du think tank la Fabrique écologique. «L'écologie politique est dévastée, déplore Daniel Boy. La chaloupe écolo a coulé avec le bateau socialiste». «Les autres partis n'ont plus n'ont pas de vivier, observe un député PS, ce n'est pas un problème spécifique à Macron.»

Reste que ce dernier semble se satisfaire de cette absence de spécialiste incontournable de l'écologie dans sa famille politique. «Depuis son élection, aucun lieu de réflexion n'a été organisé par La République en marche, aucun think tank n'a été créé, aucune convention n'a été montée, aucun réseau n'a été entretenu, qui aurait permis de faire émerger de nouveaux profils, et surtout, d'élaborer une réflexion sur l'écologie, observe un dirigeant de parti. Or un Président qui ne peut pas s'adosser à un courant de réflexion est vite un peu court sur le plan idéologique».

«Il manque très clairement un grand discours fondateur du Président sur l'écologie, qui fasse apparaître les lignes de force, qui clarifie les convictions d'Emmanuel Macron sur ces questions», abonde Géraud Guibert.

Corpus. Pour l'essayiste Stéphane Rozès, président de Cap, Emmanuel Macron ne souhaite tout simplement pas que son mouvement établisse un corpus idéologique, sur l'écologie comme sur le reste. «Il veut garder les mains libres, ne pas se sentir engoncé ou cadré, estime-t-il. Quand on pense qu'on a été élu par effraction, on n'a pas besoin d'un corpus idéologique». «Macron a tout misé sur son incarnation et sur la com', mais on observe un grand vide sur le plan des idées et des personnes, souligne un observateur. Une espèce de repli sur un petit clan s'est mis en place, les intellectuels sont en déshérence, tout tient par lui. Ce qui le menace, c'est le vide».

A cet égard, beaucoup d'écologistes ont été frappés, depuis la démission spectaculaire de Nicolas Hulot, de l'absence de réponse, de la part du Président ou de son entourage politique, sur la question de fond que posait le numéro trois du gouvernement : l'urgence écologiste implique, selon lui, un changement profond de modèle de développement. «La majorité, le gouvernement n'ont pas compris qu'un aggiornamento est indispensable, juge ainsi le député LREM François-Michel Lambert. Depuis vingt-cinq ans, chaque Président a trouvé des écologistes pour le suivre. Pour la première fois, et quel que soit le ministre nommé, aucune association, [aucun parti écologiste ne soutiendra le Président s'il ne change pas de modèle de gouvernance](#)».

Nathalie Segaines

::: INTERNATIONAL

LE MONDE – 04/09/2018

9 Accord de libre-échange en vue en Asie



La méfiance envers Donald Trump incite la Chine et le Japon à surmonter leurs divergences dans le domaine commercial.

Merci Donald Trump ! Si seize pays asiatiques parviennent enfin à conclure en novembre un accord de libre-échange qui concernerait la moitié de la population mondiale, c'est en grande partie au président américain qu'ils le doivent. Depuis cinq ans, les négociations faisaient du sur-place ou presque. Mais le week-end dernier, la situation s'est emballée.

Premier acte : le ministre singapourien du commerce et de l'industrie, Chan Chun Sing, indique, samedi 1^{er} septembre, que les négociateurs de seize pays asiatiques, (les dix de l'Asean, plus la Chine, le Japon, la Corée du sud d'une part et l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Inde de l'autre), se sont mis d'accord sur les éléments clés d'un accord mais qu'il reste maintenant aux dirigeants politiques à le valider, sans doute en novembre. Deuxième acte : Shinzo Abe, le premier ministre japonais, déclare dans un entretien à un quotidien japonais que les relations entre la Chine et le Japon sont « *complètement revenues à la normale* ». Une rencontre au sommet avec le président chinois Xi Jinping n'est pas exclue. On a même appris lundi 3 septembre que les deux hommes pourraient se voir dès la semaine prochaine, en Russie, en marge d'un sommet régional organisé par Vladimir Poutine.

Washington désormais jugé peu fiable

« *Au début, il y avait de nombreuses divergences entre les trois principaux acteurs, le Japon, la Chine et l'Inde mais, depuis le Japon constate que la Corée du sud devient un partenaire privilégié des Etats-Unis avec lesquels elle a renégocié le traité de libre-échange précédent et la Chine subit une guerre commerciale de la part de Washington. Ces deux pays sont donc désormais très intéressés par un accord qui constitue une sorte de police d'assurance vis-à-vis de Washington désormais jugé peu fiable. Et si ces deux pays poussent véritablement en faveur d'un accord, il est difficile à l'Inde, traditionnellement protectionniste, de ne pas y adhérer et d'être marginalisée en Asie* », décrypte Sébastien Jean, directeur du Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales).

Que devrait comporter cet accord ? Il serait sans doute très inspiré par la méthode chinoise. Décider d'annuler les droits de douane... tout en laissant à chaque pays le soin de décider quels sont les produits sensibles qui continuent d'être protégés. Selon le *South China Morning Post*, quotidien de Hongkong, Huo Jianguo, ancien directeur de la recherche au ministère du commerce, « *la Chine doit prendre l'initiative pour former le nouvel ordre commercial (...)* La Chine ne peut plus se permettre d'attendre un an de plus ». Pékin n'exclurait pas un accord provisoire laissant à chacun le temps de s'adapter pour ouvrir ses marchés. Bref, l'important est moins le contenu de l'accord que l'existence de celui-ci. Bien entendu, d'ici à novembre, de nouveaux obstacles politiques peuvent surgir. Mais si la démarche aboutit, le Japon aura joué un rôle majeur dans trois accords de libre-échange cette année : le Traité Transpacifique (TPP) conclu en janvier entre 11 pays après le retrait américain, un accord avec l'Union européenne et maintenant cet accord avec les autres puissances asiatiques. Donald Trump aura donc provoqué ce qu'Obama a toujours voulu éviter : que l'Asie se structure commercialement autour de la Chine.

Par **Frédéric Lemaître**

10 Argentine : Macri annonce des mesures de rigueur pour endiguer la crise



Dans un discours enregistré et retransmis à la télévision, le président argentin Mauricio Macri a affirmé que l'Argentine devait « faire des efforts pour équilibrer les comptes de l'Etat » et sortir de la crise.

Vaste remaniement ministériel, mesures économiques de crise, reprise des négociations avec le FMI : l'Argentine entame une semaine décisive pour tenter de retrouver la confiance des marchés.

Les allées et venues incessantes de voitures à la Quinta de Olivos, la résidence présidentielle argentine, n'ont guère laissé de repos aux chaînes d'information en continu, qui ont spéculé tout le week-end sur le remaniement à venir.

On sait désormais que 11 des 22 ministères disparaîtront pour fusionner avec d'autres ou être transformés en secrétariats d'Etat. « *J'ai pris la décision de rendre plus compacte mon équipe pour apporter une réponse ciblée à la situation* », a expliqué Mauricio Macri (centre-droit) dans un message vidéo enregistré et diffusé - avec une heure et quart de retard - lundi matin à la télévision argentine.

Cinq jours après son dernier discours calamiteux qui avait provoqué [la panique sur les marchés](#) et fait plonger le peso, le président a tenté de corriger le tir. « *Cette crise ne doit pas être une crise de plus, elle doit être la dernière [...] pour que l'Argentine change en profondeur, nous devons faire des efforts* », a déclaré Mauricio Macri, qui s'est montré très critique vis-à-vis de sa prédécesseure Cristina Kirchner (2007-2015), actuellement impliquée dans plusieurs affaires de corruption qui « *affectent l'image du pays* », selon le président argentin. La sénatrice, qui comparait une nouvelle fois devant la justice ce lundi, a quant à elle rejeté les charges qui pèsent contre elle et dénoncé sur Twitter une « *Argentine sans Etat de droit.* »

Equilibre budgétaire promis pour 2019

Le ministre de l'Economie Nicolás Dujovne - épargné par ce remaniement - a détaillé les nouvelles mesures économiques du gouvernement qui, sans surprise, visent avant tout à réduire le déficit budgétaire, l'une des promesses faites au Fonds monétaire international (FMI) en échange de son [prêt de 50 milliards de dollars](#) sur trois ans accordé au pays.

Nicolás Dujovne devait d'ailleurs immédiatement s'envoler pour Washington après sa conférence de presse, afin de négocier un nouvel accord avec l'institution financière, à qui le gouvernement argentin a demandé la semaine dernière une avance sur les prochains versements de ce prêt.

Parmi les annonces faites ce lundi, on compte notamment la hausse des taxes aux exportations pour tous les secteurs, et notamment celui de l'agriculture, moteur de l'économie argentine. Ces impôts, une mesure emblématique de l'ancienne présidente Cristina Kirchner, avaient été suspendus, en totalité ou progressivement, à l'arrivée au pouvoir de Mauricio Macri fin 2015. Leur retour constitue un aveu d'échec politique et crée la dissension au sein même du camp Macri.

S'adressant directement aux entrepreneurs, le président s'est justifié : « *Nous savons que c'est une mauvaise taxe [...] mais nous vous demandons de comprendre qu'il s'agit d'une urgence et que nous*

avons besoin de votre aide ». Cependant, pour le sociologue Pablo Nemiña, « cette taxe est mal conçue, puisqu'elle est fixée en pesos : 4 pesos pour chaque dollar exporté par exemple. Or, cela ne prend pas en compte une potentielle nouvelle dévaluation de la monnaie argentine ». Le gouvernement a modifié ses prévisions : au lieu d'une réduction du déficit à 1,3 % du PIB, il vise désormais, « l'équilibre budgétaire » en 2019, selon les termes choisis par Nicolás Dujovne, qui connaît bien le traumatisme que l'expression « déficit zéro » réveille chez les [Argentins, inquiets à l'idée de retomber dans une crise similaire](#) à celle de 2001, lorsque le FMI, déjà, avait exigé du pays de fortes restrictions budgétaires en échange de son aide.

Aude Villiers-Moriamé

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France





Garanti sans virus. www.avast.com